

Cabinet du Dr Charmasson Magali

Brignon le

Devis

Zones :

.....

.Laser épilatoire :

Il m'a été précisé:

- que cet acte laser pour l'épilation nécessite plusieurs séances pour obtenir un résultat optimal
- que cet acte peut, dans certains cas, présenter des effets secondaires tels que :
rougeurs et oedèmes (petits gonflements localisés) disparaissant dans un délais de quelques heures à quelques jours - brûlures cutanées superficielles (petites croûtes pendant 3 semaines environ) - exceptionnellement bulles claires très localisées (aspect ampoule) qui sèchent en 24 heures - modification de la pigmentation de la peau (hyper et hypopigmentation en particulier sur des peaux pigmentées, mates, bronzées, métisses, ou noires) .
- que aucun résultat définitif ne peut être garanti :notamment chez les personnes très jeunes ou ayant un terrain hormonal particulier , une retouche partielle au bout de un à deux ans pouvant alors être nécessaire .

Je soussigné(e) certifie avoir reçu de la part du Médecin toutes les informations écrites et orales concernant la technique d'Epilation Laser en Médecine Esthétique. Le Médecin m'a communiqué toutes les informations sur les bénéfices, les effets secondaires possibles, les inconvénients mineurs, et risques connus inhérents à cet acte médical. Il a discuté avec moi du nombre de séances dont je pourrai avoir besoin , j'ai bien noté que ce nombre n'est qu'approximatif et aléatoire et dépend de la réaction de ma pilosité par rapport au rayonnement laser .

Je reconnais avoir posé toutes les questions ,reçu toutes les réponses et les avoir compris. Mon consentement éclairé au traitement fait suite à cette information détaillée pour que je puisse arrêter mon choix.C'est donc en toute connaissance de cause que je consens à faire effectuer le traitement.

Conformément à la législation, si le devis est supérieur à 300 euros, il est convenu qu'un délais de 15 jours minimum doit être respecté entre la remise de ce doucement et le début du traitement. Il s'agit d'un délais de réflexion légal qui peut toutefois être réduit à 7 jours à votre demande expresse: Vous devez simplement le stipuler par écrit au bas du devis avec votre signature .